



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports DDPS

2024

Message  
sur  
l'armée



# Message sur l'armée 2024

Dans le message sur l'armée 2024, le Conseil fédéral soumet pour la première fois aux Chambres fédérales un arrêté fédéral sur les valeurs-cibles qui détermineront l'orientation stratégique de l'armée pour ces douze prochaines années. Il demande par ailleurs des crédits d'engagement à hauteur de 4,9 milliards de francs, qui comprennent le programme d'armement 2024 (490 millions de francs), l'acquisition de matériel de l'armée pour la période 2024 à 2027, c'est-à-dire désormais pour quatre ans, (3,52 milliards de francs) et le programme immobilier du DDPS 2024 (886 millions de francs). Le Conseil fédéral soumet aussi au Parlement un arrêté fédéral sur le plafond des dépenses de l'armée pour la période 2025 à 2028 (25,8 milliards de francs). Conformément à la décision du Parlement du 21 décembre 2023, les dépenses de l'armée croîtront, en termes réels, de 3 % par an en 2025 et en 2026 et de 5,1 % en 2027.

## **Orientation vers un profil de capacités large et équilibré**

Les domaines où il est prévu de renforcer les capacités sont fixés en tant que valeurs-cibles pour l'orientation de l'armée à long terme. Ces valeurs-cibles sont désormais présentées au Parlement une fois par législature dans le cadre d'un message sur l'armée axé sur les capacités. Il s'agit de placer au centre des débats parlementaires les capacités que l'armée doit mettre en place ou maintenir à long terme pour remplir ses missions plutôt que l'acquisition de biens d'armement particuliers.

Partant de différents scénarios de menaces tout en tenant compte du contexte de sécurité et des leçons tirées de la guerre en Ukraine, le Conseil fédéral a élaboré trois variantes pour l'orientation de l'armée à long terme. La première considère la probabilité d'une menace militaire à distance. La deuxième envisage l'occurrence simultanée ou en succession rapide de formes de conflit hybride, de menace militaire à distance et d'attaque militaire. La troisième se concentre sur le scénario d'une attaque militaire d'envergure.

Le Conseil fédéral est parvenu à la conclusion que la deuxième variante est la plus à même de protéger la Suisse contre des menaces et des dangers prévisibles. Elle vise un profil de capacités de l'armée large et équilibré. Vu les moyens financiers disponibles, cette variante nécessite de faire des concessions sur le niveau de capacités. Les principales lacunes en la matière pourront toutefois être comblées dans un proche avenir.

### **Meilleure surveillance de l'espace aérien intermédiaire et supérieur**

Des lacunes de capacités sont aujourd'hui surtout constatées dans les domaines de la conduite et de la mise en réseau, du renseignement intégré et des capteurs, mais aussi dans les effets obtenus contre des cibles au sol, des cibles aériennes, dans le cyberespace et l'espace électromagnétique. Le crédit d'engagement demandé pour le matériel de l'armée couvre désormais les besoins pour quatre ans (2024 à 2027) et permettra de combler une partie des lacunes de capacités et d'équipement. Il est notamment prévu de développer les systèmes informatiques et les systèmes de télécommunication à l'échelon tactique inférieur (unité et corps de troupe), d'acquérir des radars semi-stationnaires pour la surveillance de l'espace aérien intermédiaire et supérieur, d'acheter des moyens de défense aérienne sol-air de courte portée et de mettre sur pied un nouveau programme de maintien de la valeur des chars de combat 87 Leopard 2, qui avaient déjà été mis à niveau en 2006.

D'autres lacunes de capacités d'importance critique seront comblées au moyen du programme d'armement 2024. L'équipement des centres de calcul du DDPS déjà construits et le raccordement de systèmes principaux constituent un élément essentiel du renouvellement de l'infrastructure informatique de l'armée, offrant ainsi une meilleure protection contre les cyberattaques. Il est en outre prévu d'équiper les forces terrestres de nouveaux missiles permettant de combattre des buts blindés et des ouvrages clés à longue distance. De plus, l'acquisition de capteurs semi-stationnaires permettra d'améliorer la détection, la localisation, l'observation et l'identification d'aéronefs. Un autre projet d'armement vise le maintien de la valeur de l'avion d'entraînement PC-7.

### **Protection renforcée contre les cyberattaques**

Le programme immobilier du DDPS 2024 demande la construction du nouveau centre de calcul Kastro II. Ce dernier sera utilisé exclusivement à des fins militaires, tout comme le centre de calcul Fundament, qui est déjà opérationnel. Des travaux auront aussi lieu sur les places d'armes de Frauenfeld et de Bière et le tracé d'une route sera déplacé sur la base aérienne d'Emmen.

### **Groupement Défense et armasuisse**

Enfin, le message sur l'armée présente le plafond des dépenses de l'armée pour la période 2025 à 2028. À la différence des deux précédents, ce plafond des dépenses ne se limite pas au Groupement Défense et à armasuisse Immobilier mais couvre aussi les autres domaines de l'Office fédéral de l'armement (armasuisse).

### **Utilité pour l'économie**

Le programme d'armement 2024 donnera probablement lieu à des commandes passées auprès d'entreprises suisses pour un montant de 240 millions de francs (soit 49% des crédits d'engagement) et à des affaires compensatoires pour un montant de 220 millions de francs (soit 45%). Ainsi, 94% des crédits d'engagement demandés contribueront à générer des commandes supplémentaires auprès d'entreprises suisses.

Le programme immobilier du DDPS 2024 occupera aussi avant tout des entreprises en Suisse. Les centres de recherche et les entreprises qui font partie de la base technologique et industrielle importante pour la sécurité et le secteur de la construction, en particulier, profiteront de commandes à hauteur de 1,4 milliard de francs (hors acquisition de matériel de l'armée).

Dans les secteurs précités, les participations sont synonymes de développement du savoir-faire et de création de valeur. De plus, les activités subséquentes de gestion et de maintenance permettent de maintenir durablement des emplois, voire d'en créer de nouveaux.

### **Conséquences environnementales**

Les investissements prévus dans le message sur l'armée 2024 doivent avoir aussi peu de conséquences que possible pour l'environnement. Les appareils des troupes du génie et de sauvetage qui utilisent des moteurs à essence seront, par exemple, remplacés. Les nouveaux appareils répondront aux normes environnementales actuelles et, dans l'idéal, fonctionneront à l'électricité. La propulsion électrique sera aussi utilisée pour la mobilité dès lors que les exigences le permettent : près d'un tiers des moyens de transport demandés (véhicules de tourisme et de livraison) sont électriques, ce qui réduit encore la consommation de carburant.

Dans la planification immobilière, le DDPS tient compte des intérêts de l'aménagement du territoire et de l'environnement et il s'engage au-delà des normes légales minimales en matière de protection de l'environnement. Les bâtiments seront construits ou rénovés selon les standards Minergie, ce qui réduira les besoins de chauffage et de climatisation. Les chauffages à mazout seront remplacés par des chauffages fonctionnant aux énergies renouvelables, ce qui abaissera de plus les émissions de CO<sub>2</sub>. Dans le cadre de l'agrandissement et des travaux de réfection de la place d'armes de Frauenfeld, il est aussi prévu d'installer des panneaux photovoltaïques d'une superficie totale de 2800 m<sup>2</sup>,

qui produiront environ 550 MWh d'électricité par an, correspondant aux besoins d'environ 140 ménages. Enfin, la déconstruction partielle de l'ancienne Rüeeggisingerstrasse sur la base aérienne d'Emmen permettra de réaliser l'aménagement écologique d'un cours d'eau.

### Questions et réponses

Message sur l'armée 2024



## **Valeurs-cibles pour l'orientation de l'armée à long terme** **8**

## **Acquisitions de matériel de l'armée pour la période 2024 à 2027** **13**

Études de projets, essais	14
et préparatifs d'achats (EEP)	14
Équipement personnel	17
et matériel à renouveler (BER)	17
Munitions d'instruction	18
et gestion des munitions (BMI)	18

## **Programme d'armement 2024** **19**

Équipement des centres de calcul du DDPS	20
Capteurs semi-stationnaires passifs	21
permettant de compléter l'image de la situation aérienne	21
Maintien de la valeur de l'avion d'entraînement PC-7	22
Engins guidés sol-sol	23
Cybersécurité	24

## **Programme immobilier du DDPS 2024** **25**

Construction du centre de calcul du DDPS Kastro II	26
Déplacement du tracé de la Rüeggisingerstrasse, base aérienne d'Emmen	27
Extension et rénovation de la place d'armes de Frauenfeld, étape 4	28
Rénovation partielle de la place d'armes de Bière, étape 1	29
Autres projets immobiliers 2024	30
Plafond des dépenses de l'armée pour la période de 2025 à 2028	31

# Valeurs-cibles pour l'orientation de l'armée à long terme

La structure du message sur l'armée 2024 et l'organisation des arrêtés fédéraux ont été revues par rapport aux éditions précédentes.

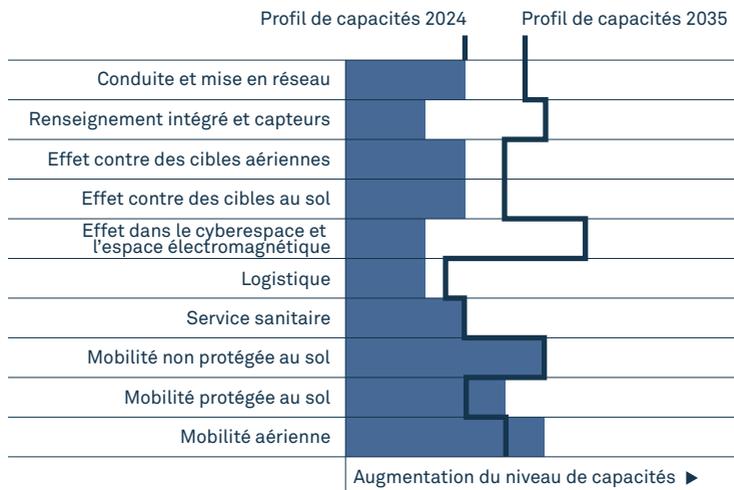
## **Contribution accrue du Parlement**

Dans le message sur l'armée 2024, le Conseil fédéral soumet au Parlement un arrêté fédéral sur les valeurs-cibles qui détermineront l'orientation stratégique de l'armée pour les douze prochaines années. Il s'agit de donner au Parlement un moyen de contribuer de manière plus effective à la définition du développement à long terme de l'armée. Le nouvel arrêté fédéral indique quels sont les développements nécessaires dans divers domaines de capacités pour que l'armée puisse continuer d'accomplir ses missions et renforcer sa capacité de défense.

## **Nécessité de disposer d'un large profil de capacités**

L'armée a pour rôle de prévenir la guerre et de maintenir la paix. Elle doit assurer la protection du pays, de la population et des infrastructures critiques, préserver la souveraineté aérienne et être en mesure d'appuyer les autorités civiles. Elle fournit par ailleurs des prestations dans le cadre de la promotion militaire de la paix à l'échelle internationale. Afin de pouvoir s'acquitter de toutes ces tâches, un large profil de capacités axé sur les conflits hybrides, défense contre une possible attaque armée comprise, est nécessaire.

## Profil de capacités actuel et en 2035



Les valeurs-cibles pour l'orientation de l'armée jusqu'en 2035 sont les suivantes :

- renforcer les capacités dans le domaine de la conduite et de la mise en réseau grâce à un échange de données plus rapide et plus sûr entre les différents niveaux de conduite et avec les autorités civiles ;
- renforcer les capacités dans le domaine du renseignement intégré et des capteurs grâce à l'amélioration des moyens nécessaires à la recherche de renseignements et à l'établissement de l'image de la situation dans tous les espaces d'opération ;
- compléter les capacités dans le domaine de l'effet contre des cibles aériennes grâce au renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien inférieur et intermédiaire ;
- orienter les capacités dans le domaine de l'effet contre des cibles au sol en fonction d'un contexte de conflits hybrides, l'accent étant mis de manière plus prononcée sur la défense contre une attaque armée ;
- renforcer les capacités dans le domaine de l'effet dans le cyberspace et l'espace électromagnétique grâce à une efficacité et à une protection accrues des systèmes d'information et de communication ;
- améliorer les capacités dans le domaine de la logistique grâce à l'augmentation des capacités de transport et de la protection et grâce à la constitution de stocks, en particulier de munitions et de pièces de rechange, permettant une meilleure capacité à durer ;
- maintenir au niveau actuel les capacités dans le domaine du service sanitaire ;
- maintenir au niveau actuel les capacités dans le domaine de la mobilité non protégée au sol ;
- garantir le développement à long terme des capacités dans le domaine de la mobilité protégée au sol grâce au renouvellement par étapes et à l'uniformisation de la flotte ;
- maintenir à long terme les capacités dans le domaine de la mobilité aérienne au niveau actuel.

### **Modernisation par étapes restreintes**

En Suisse, les grands projets d'armement durent entre sept et douze ans. Si un conflit devait s'annoncer, de tels délais d'acquisition seraient trop longs pour que l'armée puisse se moderniser à temps et se doter de la capacité de défense requise. L'armée a donc esquissé une stratégie permettant de moderniser les troupes en continu, notamment les forces terrestres. Elle prévoit une modernisation par étapes restreintes, seules certaines formations étant équipées de nouveau matériel. Les avantages par rapport à un déploiement à l'échelle de l'armée sont que le matériel est toujours à la pointe de la technologie, qu'il répond aux besoins militaires actuels et que les lacunes en matière d'équipement sont comblées. Les nouveaux systèmes permettent par ailleurs de faire des expériences pouvant profiter aux futurs projets d'acquisition.

### **Développement de la coopération internationale**

Une autre voie pour renforcer la capacité de défense consiste à développer la coopération internationale, comme le recommande le Conseil fédéral dans le rapport complémentaire au rapport sur la politique de sécurité 2021. C'est en particulier pour les systèmes dotés d'une technologie avancée, comme le nouvel avion de combat polyvalent F-35A, que la participation à des groupes d'utilisateurs et de travail multinationaux permettra de mieux exploiter ce potentiel. Des initiatives de coopération en lien avec les acquisitions d'armement peuvent aussi être utiles. L'armée suit cette voie depuis des années avec succès pour différents systèmes d'armes. Outre la participation à de telles initiatives, une collaboration internationale renforcée dans la recherche et le développement ainsi que dans l'instruction est envisagée. À l'avenir, il faudrait ainsi, quand cela est possible, que certaines parties des Forces terrestres puissent s'entraîner avec des forces armées étrangères, comme le font les Forces aériennes depuis longtemps déjà.



Vidéo



# Acquisitions de matériel de l'armée pour la période 2024 à 2027

Pour les acquisitions de matériel de l'armée, le Conseil fédéral demande des crédits d'engagement de 3,52 milliards de francs. Il s'agit des crédits suivants : études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP), équipement personnel et matériel à renouveler (BER), munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI).

Crédits d'engagement	millions
	CHF
Études de projets, essais et préparatifs d'achats	800
Équipement personnel et matériel à renouveler	2 000
Munitions d'instruction et gestion de munitions	720

Questions et réponses  
Acquisition de matériel de l'armée 2024



# Études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP)

Crédit d'engagement pour 4 ans : 800 millions de francs

Le crédit d'engagement EEP permet de préparer des acquisitions. Il est utilisé pour la construction de prototypes, la réalisation de tests, l'accomplissement de mandats de développement et le soutien aux domaines de la science et de la technologie. Il est aussi employé pour élaborer des études et des plans, établir des analyses techniques, développer des applications logicielles et effectuer des essais à la troupe ainsi que des vérifications. Les activités couvertes par ce crédit permettent de réduire les risques que comportent de futures acquisitions.

Le crédit sera utilisé pour les projets suivants :

## Conduite et mise en réseau

- Évaluer un système de communication vocale aussi sûr que possible et répondant aux exigences actuelles.
- Tester des moyens et des applications permettant d'améliorer l'échange coordonné d'informations et de données et d'obtenir rapidement une image de la situation adaptée aux besoins.
- Développer la capacité d'analyse rapide et fiable de quantités toujours plus importantes de données et d'informations en utilisant des technologies performantes, telles que l'automatisation, la digitalisation et la science des données utilisant l'intelligence artificielle.

## Renseignement intégré et capteurs

- Évaluer et tester de nouveau mini-drones destinés à collecter des renseignements.
- Tester des véhicules blindés légers pour la recherche de renseignements tactiques au sol et en préparer l'acquisition pour remplacer les véhicules de type Mowag Eagle II et III.
- Préparer le remplacement du système de reconnaissance des signaux dans la gamme des ondes courtes.
- Examiner des solutions de remplacement du système de reconnaissance central des Forces aériennes, permettant au moins d'assurer le maintien de la capacité.
- Tester des capteurs semi-stationnaires pour le système de surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations Florako et préparer leur acquisition en vue du renouvellement des capteurs existants.
- Financer la première phase de projet pour améliorer les capacités dans le domaine des services de renseignement et des capteurs grâce à l'utilisation accrue de l'espace exo-atmosphérique. Réaliser des études et développer des démonstrateurs pour clarifier quelles sont les capacités dont la Suisse a besoin et comment les développer.
- Préparer le renouvellement des systèmes mobiles de surveillance pour la protection des objets en évaluant de nouvelles technologies et en réalisant

des tests de systèmes appropriés pour remplacer des caméras vidéo, des capteurs et des dispositifs de surveillance radar.

#### **Effet contre des cibles aériennes**

- Évaluer un avion d'entraînement destiné à remplacer les avions à hélices de type Pilatus PC-21 utilisés pour la formation des pilotes d'avions de combat.
- Financer des études, développer des stratégies et procéder à des essais techniques afin de maintenir la valeur du système militaire de guidage d'approche.

#### **Effet contre des cibles au sol**

- Fabriquer et tester deux prototypes dans le cadre du programme de maintien de la valeur du char de combat Leopard, dans le but d'assurer l'efficacité des armes et de garantir une protection répondant aux dernières exigences technologiques et d'améliorer la disponibilité du système.
- Mettre au point un prototype pour l'instruction assistée par simulateurs des équipages de char de sorte à assurer la sécurité lors de l'entraînement et à préserver les ressources.
- Préparer l'acquisition d'un système d'artillerie supplémentaire pouvant atteindre des buts à plus d'une centaine de kilomètres et mener ainsi le combat dans la profondeur du secteur adverse.
- Évaluer et tester des munitions de précision pour le mortier 12 cm 16, des-

tinées à garantir un appui de feu indirect à courte distance afin d'accroître l'efficacité et la capacité à durer, ce qui réduira les besoins en munitions.

- Évaluer sur le plan technique un système de décontamination NBC mobile et organiser des essais à la troupe.
- Acquérir, pour remplacer les équipements des troupes de sauvetage et de l'aide militaire en cas de catastrophe, du matériel de sauvetage lourd, y compris des véhicules porteurs et des systèmes d'approvisionnement en électricité.
- Acquérir de nouveaux véhicules blindés destinés au déminage et à l'élimination de munitions non explosées.
- Préparer l'achat de nouveaux systèmes de production et de distribution électriques ainsi que de nouveaux systèmes d'éclairage, études, tests et essais à la troupe compris.

#### **Effet dans le cyberspace et l'espace électromagnétique**

- Constituer la capacité de protection globale des systèmes et des infrastructures de l'armée, afin de pouvoir identifier et neutraliser en tout temps les menaces et les influences environnementales issues du cyberspace et de l'espace électromagnétique.

### **Logistique**

- Réaliser des études, des tests et des essais à la troupe visant à augmenter la capacité à durer de l'armée en mettant à disposition sur différents sites une infrastructure mobile sous forme de conteneurs.

### **Service sanitaire**

- Évaluer et tester des postes de secours sanitaires qui puissent être engagés rapidement, fonctionner de manière autonome et se prêter au transport aérien, pour répondre aux exigences relatives à la disponibilité accrue de grandes parties de l'armée.
- Réaliser des tests de simulateurs utilisés pour l'instruction du service sanitaire.

### **Mobilité protégée au sol**

- Évaluer et tester, sur la base de la plateforme du Piranha IV, un véhicule blindé à pneus équipé d'un canon, afin de permettre aux forces terrestres de constituer des formations mécanisées supplémentaires.

- Élaborer et tester un prototype de véhicule blindé de transport de troupe afin de prolonger la durée d'utilisation.
- Financer des études, des prototypes et des tests techniques pour un nouveau véhicule de transport des patients destiné à remplacer en partie la flotte existante.

### **Mobilité aérienne**

- Préparer, au moyen d'analyses et de tests techniques, opérationnels et économiques, l'acquisition d'hélicoptères de transport moyens pour le déplacement de troupes et de matériel, destinés à remplacer les appareils de type Super Puma et Cougar.
- Mettre en œuvre le maintien de la valeur de l'hélicoptère de transport et d'entraînement de type EC-635 en se fondant sur les résultats obtenus lors des essais réalisés avec le prototype et préparer les travaux en série à venir.

# Équipement personnel et matériel à renouveler (BER)

Crédit d'engagement pour 4 ans : 2 milliards de francs

**Le crédit d'engagement BER comprend notamment l'équipement personnel, l'armement des militaires et le matériel d'instruction. Il comprend aussi des acquisitions de remplacement et des achats subséquents pour le matériel de l'armée déjà en service.**

Les principaux projets sont les suivants :

**Matériel d'instruction :** une grande partie du matériel d'instruction est dévolue à l'instruction au tir et aux simulateurs de tir. L'installation électronique d'instruction au tir pour les commandants de tir doit par exemple être modifiée, étant donné que les tâches de ces derniers vont changer avec le déploiement du système de reconnaissance tactique TASYs. Suite à des travaux de construction effectués sur diverses places de tir, il est nécessaire d'y remplacer les cibles sur rails. Celles-ci pourront servir pour le tir antichar et pour l'infanterie.

**Matériel aéronautique :** les engagements de promotion de la paix et les engagements humanitaires des Forces aériennes nécessitent l'acquisition de hangars de protection mobiles pouvant servir de places de stationnement provisoires. Ils seront utilisés à la place des hangars de campagne déjà disponibles, là où des écarts de température considérables sont enregistrés ou lorsque la sécurité n'est pas garantie, afin d'éviter des problèmes d'exploitation dus aux intempéries ou à la perte de matériel.

**Matériel d'aide au commandement :** le crédit d'engagement sert principalement à maintenir la valeur de systèmes déjà utilisés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, à faire des acquisitions de remplacement ou à renouveler

les licences des logiciels. Dans le domaine cyber, le centre d'entraînement planifié sera construit. Dans celui de la reconnaissance des signaux, il s'agira de maintenir la capacité d'analyse des communications sans fil. Il sera aussi nécessaire de modifier le système militaire de guidage d'approche et d'équiper les bases aériennes afin d'accroître la sécurité des mouvements aériens. Dans le domaine de la domotique, les systèmes hétérogènes seront harmonisés de sorte à améliorer la gestion des bâtiments.

**Matériel du génie et du sauvetage :** il est prévu de remplacer certains des petits appareils dotés de moteurs à essence, idéalement par des appareils électriques, qui répondent aux normes en matière de protection de l'environnement.

**Matériel pour le service de soutien et le service de transport :** les services du feu du DDPS disposent de véhicules d'engagement, par exemple des véhicules de lutte contre les accidents impliquant des hydrocarbures, des véhicules de protection respiratoire et des camions-citernes feux de forêt. Plusieurs de ces véhicules seront remplacés. Le nouveau système privilégié, modulaire, pourra être équipé des unités de matériel, en fonction de l'engagement. De plus, il faudra aussi remplacer certaines machines de chantier, par exemple des excavatrices hydrauliques à chenilles tout-terrain et des chargeuses sur pneus, utilisées pour l'instruction et pour l'appui aux autorités civiles. Enfin, une partie de la flotte de voitures de tourisme et d'exploitation avec moteurs à combustion sera remplacée par des véhicules électriques, ce qui réduira encore la consommation de carburant fossile.

# Munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI)

Crédit d'engagement pour 4 ans : 720 millions de francs

**Le crédit d'engagement BMI est utilisé pour l'acquisition, la révision et l'élimination de munitions et de matériel de l'armée.**

Le crédit d'engagement 2024–2027 permettra à l'armée de gérer les réserves de munitions et d'augmenter les stocks si nécessaire. Une grande partie des acquisitions et des activités de maintenance prévues concerneront les armes de petit calibre. Les munitions permettront de constituer, compléter ou accroître les stocks. Concernant les moyens et les gros calibres, il est prévu d'augmenter les stocks de divers types de munitions, notamment celles du

mortier 8,1 cm 19. Les troupes de combat les utilisent sur des cibles qui ne peuvent pas être atteintes directement en raison de la topographie ou de la présence de zones bâties. De même, il est prévu d'accroître les stocks de munitions pour les chars de grenadiers et de combat ainsi que pour les obusiers blindés. Il faut notamment acheter des cartouches-flèches et des cartouches polyvalentes pour les chars de grenadiers 2000 ; des cartouches polyvalentes sont aussi nécessaires pour les chars de combat Leopard, et des détonateurs ainsi que des obus d'exercice pour les obusiers blindés.

# Programme d'armement 2024

Dans le cadre du programme d'armement 2024, le Conseil fédéral demande des crédits d'engagement de 490 millions de francs.

<b>Crédits d'engagement</b>	<b>millions CHF</b>
Équipement des centres de calcul du DDPS	130
Capteurs semi-stationnaires passifs permettant de compléter l'image de la situation aérienne	40
Maintien de la valeur de l'avion d'entraînement PC-7	70
Engins guidés sol-sol	210
Cybersécurité	40

Questions et réponses  
Programme d'armement 2024



# Équipement des centres de calcul du DDPS

Investissements : 130 millions de francs

Acquisition : de 2025 à 2028

Durée d'utilisation : de 2026 à 2040

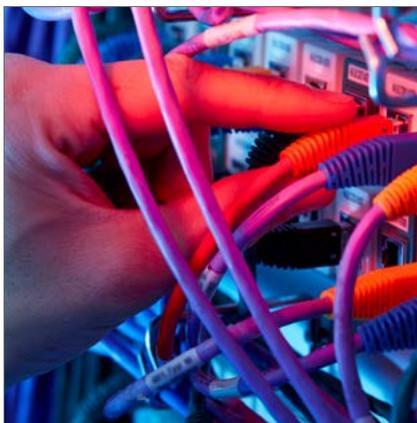
**Il s'agit de développer les centres de calcul du DDPS pour améliorer les capacités en matière de conduite.**

Les centres de calcul du DDPS permettront à l'armée d'avoir une plateforme de digitalisation sûre, robuste, automatisée et standardisée. Ainsi, elle pourra renouveler un élément essentiel de son infrastructure informatique et la protéger plus efficacement contre les cyberattaques.

Dorénavant, le DDPS exploitera deux centres de calcul souterrains, *Fundament* et *Kastro II*. La construction de *Kastro II* est demandée dans le cadre du programme immobilier 2024. Un troisième centre de calcul, *Campus*, répond à des exigences de protection civiles et sera également utilisé par des organes fédéraux civils.

Pour *Fundament* et *Kastro II*, le Parlement a déjà approuvé l'acquisition de premiers composants informatiques dans le cadre des programmes d'armement 2014 et 2017 (120 et 50 millions de francs). Les programmes d'armement 2021 et 2023 (79 et 98 millions de francs) ont dégagé les crédits nécessaires à l'extension des capacités de calcul et à l'installation de premiers systèmes de conduite.

Un crédit d'engagement supplémentaire est demandé avec le présent programme d'armement pour garantir le développe-



ment par étapes de ces deux centres. Des applications et services critiques pour l'engagement pourront ainsi être migrés vers la nouvelle infrastructure informatique, comme prévu lors de la prochaine étape d'aménagement. Dans les années 2030, il faudra franchir d'autres étapes d'aménagement, à hauteur d'environ 400 millions de francs. Les dépenses se situent dans le cadre budgétisé.



Vidéo

# Capteurs semi-stationnaires passifs permettant de compléter l'image de la situation aérienne

Investissements : 40 millions de francs

Acquisition : de 2025 à 2028

Durée d'utilisation : de 2026 à 2040

**Les données radar nécessaires pour établir une image de la situation aérienne proviennent notamment de stations radar, qui font partie du système de surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations Florako. Ses capteurs doivent être renouvelés au début des années 2030 ; à l'avenir, ils seront engagés de manière partiellement mobile.**

L'armée dispose déjà de systèmes de capteurs passifs capables de détecter les émissions électromagnétiques d'aéronefs, par exemple les échanges radio ou les émissions radar. Ces systèmes servent à l'exploration des signaux et peuvent détecter, localiser, suivre et identifier des aéronefs. Ils contribuent ainsi à l'établissement d'une image actuelle de la situation aérienne.

Le système d'exploration utilisé jusqu'alors par l'Armée suisse se compose de capteurs permettant de détecter les signaux radar. Ils sont fixes et seraient donc vulnérables en cas de conflit. Des capteurs supplémentaires sont prévus pour accroître la résilience et compléter l'image de la situation, même en cas de brouillage ou de panne des capteurs existants.



Afin de diminuer la vulnérabilité de l'actuel système de détection, d'analyse et de localisation, il est prévu d'acquérir des capteurs supplémentaires dans le cadre du présent programme d'armement. Ces capteurs pourront être mis en place en peu de temps et déplacés à volonté. Ils seront de ce fait moins vulnérables que les installations fixes existantes.

Vidéo



# Maintien de la valeur de l'avion d'entraînement PC-7

Investissements : 70 millions de francs

Acquisition : de 2025 à 2029

Durée d'utilisation : de 2026 à 2040

**Dans le message sur l'armée 2021, un crédit pour équiper le PC-7 Turbo Trainer a été adopté par le Parlement. D'autres mesures visant à garantir l'aptitude au vol annoncées à l'époque sont demandées dans le cadre du présent message.**

Le PC-7 Turbo Trainer est un avion d'entraînement servant depuis 1982 à l'instruction des pilotes des Forces aériennes. Il fait partie des appareils les plus efficaces dans sa catégorie et est particulièrement adapté au vol aux instruments par mauvaise visibilité, au vol de nuit et au vol en formation.

Au fil du temps, il a fait l'objet de modifications et de mesures de maintien de la valeur pour que son avionique, c'est-à-dire son électronique de bord, réponde à l'état le plus récent de la technique. Ces mesures de maintien de la valeur comprennent en particulier le renouvellement du système central de navigation pour le vol aux instruments ainsi que l'installation d'un équipement radio supplémentaire pour satisfaire à la réglementation européenne. Les deux simulateurs de vol doivent aussi être mis à niveau pour tenir compte de ces technologies.

Les mesures de maintien de la valeur comprennent l'installation de composants aéronautiques standard modernes. L'entreprise



PILATUS Constructions Aéronautiques SA, sise à Stans (NW), est responsable de mettre en œuvre ces mesures et prend à cet effet RUAG MRO Holding SA sous contrat. Les travaux seront réalisés par cette dernière sur ses sites de Lodrino (TI) et d'Emmen (LU), respectivement pour les avions et les simulateurs.

À l'issue des travaux, le PC-7 devrait être utilisé pendant quinze années supplémentaires.



Vidéo

# Engins guidés sol-sol

Investissements : 210 millions de francs

Acquisition : de 2025 à 2031

Durée d'utilisation : de 2029 à 2049

**Afin que l'armée puisse atteindre à longue distance des buts blindés mobiles et des ouvrages clés, il est prévu d'acquérir des missiles sol-sol.**

En adoptant le message sur l'armée 2018, le Parlement a requis la mise hors service du système de missiles antichars TOW monté sur les chasseurs de chars 90. Ainsi, l'Armée suisse a perdu sa capacité de défense antichar, que ce système lui offrait jusqu'à une distance de quatre kilomètres environ. Avec la guerre en Ukraine, cette capacité a repris de l'importance. Les missiles antichars font partie des moyens les plus importants en situation défensive.

Le missile sol-sol est un moyen d'action pouvant être utilisé contre des buts blindés, en particulier contre des véhicules protégés ou des positions couvertes. Sa portée peut atteindre cinq kilomètres et demi. Grâce à son système de guidage, il est précis, causant des dommages collatéraux minimes et nécessitant peu de tirs pour atteindre son but.

L'idée de monter ce système de missiles sur des véhicules est abandonnée. Afin de pouvoir transporter les missiles sol-sol de manière sûre jusqu'au secteur d'engagement, on procédera à une acquisition sub-séquent de véhicules légers d'un type déjà introduit dans l'armée.



L'analyse détaillée des informations obtenues et des offres reçues a conduit armatisse à se déterminer en faveur du Spike LR2 de l'entreprise Eurospike Sàrl. Ce type d'arme s'est montré le plus utile d'un point de vue militaire, et aussi le plus avantageux d'un point de vue économique. En outre, il est déjà utilisé par plusieurs armées européennes.

# Cybersécurité

Investissements : 40 millions de francs

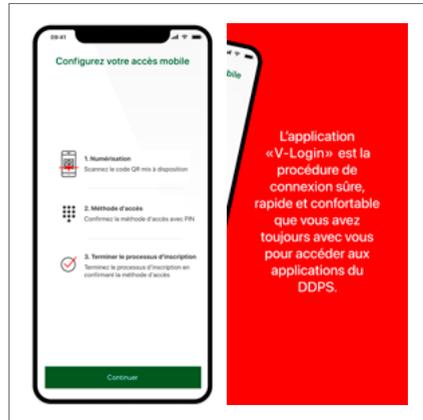
Acquisition : de 2025 à 2028

Durée d'utilisation : de 2026 à 2040

**Le système de sauvegarde et de gestion des profils numériques et d'administration des accès doit être amélioré pour accroître la sécurité des données.**

Il y a encore quelques années, les solutions pour la sauvegarde et la gestion des profils numériques des utilisateurs ainsi que les règles pour les accès étaient nombreuses au sein de l'Armée suisse. Les profils des utilisateurs devaient souvent être gérés en plusieurs exemplaires, car l'échange de données entre les différentes organisations et systèmes était complexe d'un point de vue technique voire impossible. La gestion en parallèle de ces différentes solutions générerait des dépenses d'exploitation importantes ainsi que des inconvénients en ce qui concerne la sécurité des données.

Il y a dix ans, l'armée a par conséquent mis en place un système de gestion centralisé capable de coordonner les anciens services d'annuaire et d'échanger avec d'autres services fédéraux. De nombreux systèmes et unités organisationnelles ont été intégrés en plusieurs phases à la nouvelle application, utilisée depuis 2021. Le crédit demandé vise à intégrer, en étroite coordination avec la plateforme de digitalisation, d'autres systèmes principaux de l'armée dans la prochaine phase qui commencera en 2025.



Le système de sauvegarde et de gestion des profils numériques et d'administration des accès est un prérequis pour pouvoir intégrer de futurs systèmes principaux à la plateforme de digitalisation, par exemple le nouvel avion de combat ou le système de défense sol-air de longue portée. De plus, il faut que le système de gestion puisse en toute situation être relié à un service compétent pour l'infrastructure à clés publiques (public key infrastructure, PKI), ce qui permettra d'identifier les personnes appartenant à l'organisation professionnelle et de milice, et de protéger les données par chiffrement.



Vidéo

# Programme immobilier du DDPS 2024

Dans le cadre du programme immobilier du DDPS 2024, le Conseil fédéral demande des crédits d'engagement de 886 millions de francs.

<b>Crédits d'engagement</b>	<b>millions CHF</b>
Construction du centre de calcul DDPS Kastro II	483
Déplacement du tracé de la Rüeggisingerstrasse, base aérienne d'Emmen	14
Extension et rénovation de la place d'armes de Frauenfeld, étape 4	93
Rénovation partielle de la place d'armes de Bière, étape 1	46
Autres projets immobiliers 2024	250

Les crédits d'engagement demandés incluent la TVA et un poste répercutant l'incertitude des coûts, qui comprend le renchérissement et une part de risque calculée en fonction de l'avancement du projet.

Questions et réponses  
Programme immobilier du DDPS 2024



# Construction du centre de calcul du DDPS Kastro II

Investissements : 483 millions de francs

Réalisation : de 2025 à 2033

Durée d'utilisation : de 2034 à 2063

Le DDPS dispose aujourd'hui d'une infrastructure de centres de calcul hétéroclite, qui présente une lacune en matière de protection et de disponibilité. Cette lacune doit être comblée.

Les centres de calcul constituent l'élément central du soutien informatique fourni à l'armée. Ils comprennent l'informatique pour l'administration et les systèmes militaires. Les systèmes étant fortement interconnectés, toute panne a une incidence sur l'engagement de l'armée. Cette dernière a besoin d'un soutien informatique efficace dans toutes les situations et pour l'ensemble de son profil de prestations, et elle doit en ce sens viser une autonomie maximale.

Le 2 juillet 2014, le Conseil fédéral a décidé de créer un réseau comptant quatre centres de calcul appartenant à la Confédération. La mise en œuvre de cette décision comprend la mise à disposition des centres de calcul militaires Fundament et Kastro II.

Conformément aux principes de la stratégie informatique de la Confédération, les informations critiques doivent, autant que



possible, être sauvegardées avec des capacités propres dans des centres de calcul appartenant à la Confédération. Il n'est donc pas envisageable de louer un immeuble à cet effet. Une installation souterraine sera construite pour abriter le centre de calcul Kastro II; dans cette installation, les exigences en matière de sécurité, de durabilité et d'efficacité économique seront équivalentes à celles qui s'appliquent au centre de calcul Fundament.

# Déplacement du tracé de la Rüeggisingerstrasse, base aérienne d'Emmen

Investissements: 14 millions de francs

Réalisation: de 2025 à 2027

Durée d'utilisation: de 2028 à 2062

**La base militaire d'Emmen doit être utilisée plus efficacement. Pour cela, il faut déplacer le tracé de la Rüeggisingerstrasse qui traverse le site.**

À l'avenir également, le périmètre de la base aérienne continuera d'être utilisé exclusivement à des fins militaires et de se développer efficacement. La condition de base pour ce développement est le déplacement du tracé de la Rüeggisingerstrasse. En effet, celui-ci traverse le périmètre, à l'ouest de la piste, et le coupe en deux. Ceci empêche une utilisation optimale et gêne de plus en plus les opérations.

Le fait de garantir la sécurité du trafic routier, des personnes, de l'exploitation et des systèmes représente déjà une charge importante. Pour permettre de traverser la route, il faut fermer des barrières. Les temps d'attente sont longs, d'où un mécontentement de la population. En outre, la route ne répond pas aux normes pour la circulation des piétons et des cyclistes. Le déplacement du tracé améliorera non seulement la sécurité pour toutes les catégories d'usagers de la route et la fluidité du trafic, mais aussi l'efficacité des opérations sur la base aérienne.

Il est prévu de déplacer le tracé de la Rüeggisingerstrasse pour qu'il longe le nord de la base aérienne. La disparition du tra-



fic en plein centre de la base aérienne et les mesures en faveur de la mobilité douce rendront la circulation nettement plus sûre et accessible. Le tronçon de la Rüeggisingerstrasse situé sur la parcelle contiguë sera déconstruit et renaturé.

Afin de protéger la base aérienne contre les crues, le canton de Lucerne aménagera et revalorisera le Rotbach en conformité avec les exigences écologiques légales en la matière. Un chemin pédestre stabilisé et des bancs installés le long du cours d'eau invitent la population à la détente.

# Extension et rénovation de la place d'armes de Frauenfeld, étape 4

Investissements : 93 millions de francs

Réalisation : de 2025 à 2028

Durée d'utilisation : de 2029 à 2063

**Il est prévu de continuer à utiliser à long terme le site de la caserne d'Auenfeld, sur la place d'armes de Frauenfeld. Le site fera l'objet d'une densification, ce qui permettra d'accroître l'efficacité de l'instruction et de réduire les dépenses d'exploitation.**

Les travaux d'extension et de rénovation générale de la place d'armes de Frauenfeld seront effectués en cinq étapes. Les trois premières étapes ont été approuvées avec les programmes immobiliers du DDPS 2016, 2020 et 2021.

La quatrième étape comprend les mesures suivantes :

- Construction d'un bâtiment de cantonnement
- Construction d'un nouveau bâtiment d'instruction
- Remplacement du bâtiment de la garde
- Rénovation partielle d'un bâtiment d'instruction
- Finalisation des espaces extérieurs de la place d'armes

Les trois nouveaux bâtiments seront construits selon la norme Minergie-A ECO. La rénovation partielle du bâtiment d'instruction satisfera au module Minergie standard.



Les quatre bâtiments seront chauffés grâce à la chaleur résiduelle du centre de calcul Campus situé à proximité. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toits, couvrant une surface totale de quelque 2800 m<sup>2</sup>. La quantité de courant produite atteindra plus ou moins 550 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 140 ménages environ. Le surplus de courant sera utilisé sur un autre site du DDPS.

L'utilisation agricole de la place d'armes sera étendue et convertie aux standards de l'agriculture biologique.

# Rénovation partielle de la place d'armes de Bière, étape 1

Investissements : 46 millions de francs

Réalisation : de 2025 à 2028

Durée d'utilisation : de 2029 à 2063

**Les installations de la place d'armes de Bière sont en partie obsolètes. Il s'agit de faire des rénovations pour répondre aux normes et standards actuels.**

Les cantonnements des cadres, le centre de subsistance, le centre médical régional et les zones de stockage de la Base logistique de l'armée ne satisfont pas aux normes actuelles et ont grand besoin d'être remis en état. Ils doivent être entièrement rénovés pour correspondre aux exigences d'utilisation contemporaines. L'infrastructure de tir à proximité doit également être modernisée et mise aux normes de protection contre le bruit en vigueur. Il est prévu de réaliser les mesures de construction nécessaires en trois étapes dans les dix prochaines années.

La première étape porte sur la rénovation intégrale des deux cantonnements pour les cadres. Ces bâtiments, construits à la fin du XIXe siècle, ont d'abord été utilisés comme écuries, avant d'être convertis en cantonnements à la fin des années 1970. Ils n'ont plus subi de travaux de rénovation ou de remise en état significatifs depuis plus de 40 ans.



Les bâtiments seront rénovés selon la norme Minergie en tenant compte des exigences relatives aux bâtiments protégés. Grâce à cette norme, les émissions de CO<sub>2</sub> pourront être réduites d'environ 60%. La caserne sera dotée d'un chauffage à distance utilisant de l'énergie renouvelable.

# Autres projets immobiliers 2024

Investissements : 250 millions de francs

**Les autres projets immobiliers 2024 entraînent des dépenses inférieures à 10 millions de francs par projet.**

## Études et études de projets

40 millions de francs : elles permettent de planifier les futurs programmes immobiliers. Elles comprennent toutes les prestations dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie et de la planification spécialisée – de l'étude de faisabilité au projet de construction, devis inclus. Elles servent aussi à déterminer les crédits d'engagement requis.

## Aménagements

70 millions de francs : cette partie du crédit d'engagement est destinée à de petits aménagements et, dans une moindre mesure, à des achats de biens immobiliers nécessaires à la suite d'un changement d'affectation, d'un redimensionnement ou de besoins découlant des acquisitions de matériel d'armement.

## Mesures de maintien de la valeur

130 millions de francs : ces mesures sont nécessaires pour garantir le fonctionnement de biens immobiliers, les moderniser, les mettre en conformité avec la loi (par ex. mesures de protection contre le bruit), procéder à des rénovations énergétiques ou ajouter des installations photovoltaïques.

## Autres usages

10 millions de francs : cette partie du crédit d'engagement est destinée aux équipements d'exploitations fixes et au mobilier dans des ouvrages loués, aux rénovations des infrastructures utilisées aussi par des tiers telles que des routes ou des remontrées mécaniques, aux dommages non assurés à des constructions ou à des installations du DDPS.

# Plafond des dépenses de l'armée pour la période de 2025 à 2028

Un premier plafond des dépenses prenant en compte les modifications des bases légales introduites par le Développement de l'armée (DEVA) avait été fixé pour la période de 2017 à 2020, un autre pour la période de 2021 à 2024. Alors que ces deux plafonds des dépenses portaient sur les moyens financiers des unités administratives de la Défense et d'armasuisse Immobilier, le présent plafond des dépenses pour la période de 2025 à 2028 couvre en plus armasuisse Acquisitions et armasuisse Science et technologies (S+T). Il englobe ainsi le Groupe Défense et l'Office fédéral de l'armement (armasuisse).

L'augmentation progressive du budget de l'armée décidée par le Parlement permettra de combler plus rapidement les lacunes de capacités qui sont apparues au cours des dernières décennies et de renforcer la capacité de défense. Les besoins financiers plus élevés que le plafond des dépenses initialement fixé pour la période de 2021 à 2024 s'expliquent par des moyens supplémentaires alloués aux charges et investissements en matière d'armement, par les frais d'exploitation accrus qui en découlent et par les dépenses des deux domaines de compétences d'armasuisse (Acquisitions et S+T) qui sont désormais aussi intégrées audit plafond.

## Anticipation des acquisitions

Le Conseil fédéral cherche à atteindre à long terme un rapport de 60% de dépenses

d'exploitation pour 40% de dépenses d'armement et d'investissement. Pour les années de 2025 à 2028, il prévoit d'augmenter temporairement à 46% en moyenne les dépenses d'armement et d'investissement, afin que l'armée puisse rapprocher l'échéance de certaines acquisitions. Sur le plus long terme, les projets d'armement supplémentaires auront inévitablement pour conséquence une hausse des dépenses d'exploitation. L'introduction de nouveaux systèmes dotés de technologies hautement développées induit notamment des coûts de maintenance et des coûts informatiques plus élevés.

Il reste environ 13 milliards de francs à payer à partir de 2024 pour des crédits d'engagement relatifs aux projets d'armement et au matériel de l'armée déjà approuvés. Les obligations qui découlent des programmes immobiliers du DDPS s'élèvent en outre à 1,8 milliard de francs. De plus, dans ce message sur l'armée, le Conseil fédéral présente au Parlement de nouvelles demandes de crédits d'engagement pour 4,9 milliards de francs. Le paiement de toutes ces obligations durera jusqu'à la fin de la décennie.

## Plafond des dépenses de 25,8 milliards de francs

Pour couvrir les besoins financiers de l'armée, le Conseil fédéral considère que la croissance réelle des dépenses sera de 3% pour 2025 et 2026. Il estime à 5,1% la

croissance réelle pour 2027 et 2028. Le Parlement a décidé de cet accroissement le 21 décembre 2023 dans le cadre du budget 2024 et du plan intégré des tâches et des finances 2025–2027.

On admet que le renchérissement sera de 1,2% en 2025 et de 1% dès 2026. Cette croissance se fonde sur un budget de l'armée de

5,5 milliards de francs en 2024. Le Conseil fédéral demande par conséquent un plafond des dépenses de l'armée de 25,8 milliards de francs pour la période de 2025 à 2028. Sont comprises les dépenses d'exploitation (13,7 milliards), les dépenses d'armement et d'investissement (11,8 milliards) et une réserve technique (312 millions).

millions de francs	2021–2024	2025	2026	2027	2028	2025–2028
<b>Défense</b>	<b>18 538</b>	<b>5135</b>	<b>5353</b>	<b>5697</b>	<b>6038</b>	<b>22 223</b>
Dépenses d'exploitation	11 223	3065	3021	3033	3210	12 329
Crédit pour charges et investissements en matière d'armement	7315	2070	2332	2664	2828	9894
<b>armasuisse Immobilier</b>	<b>2362</b>	<b>605</b>	<b>621</b>	<b>664</b>	<b>705</b>	<b>2595</b>
Dépenses d'exploitation	786	186	175	176	187	724
Dépenses d'investissement	1576	419	446	488	518	1871
<b>armasuisse Acquisitions</b>	<b>–</b>	<b>116</b>	<b>119</b>	<b>121</b>	<b>127</b>	<b>483</b>
Dépenses d'exploitation	–	115	118	120	126	479
Dépenses d'investissement	–	1	1	1	1	4
<b>armasuisse S+T</b>	<b>–</b>	<b>41</b>	<b>46</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>187</b>
Dépenses d'exploitation	–	38	43	45	47	173
Dépenses d'investissement	–	3	3	4	4	14
<b>Groupement Défense et Office fédéral de l'armement</b>	<b>20 900</b>	<b>5897</b>	<b>6139</b>	<b>6531</b>	<b>6921</b>	<b>25 488</b>
<i>dont dépenses d'exploitation</i>	12 009	3404	3357	3374	3570	13 705
<i>dont dépenses d'armement et d'investissement</i>	8891	2493	2782	3157	3351	11 783
Réserve technique et différence d'arrondi	200		312			312
Hausse du plafond des dépenses 2021–2024	600					
<b>Plafond des dépenses de l'armée</b>	<b>21 700</b>					<b>25 800</b>

Questions et réponses  
Plafond des dépenses de l'armée pour la période de 2025 à 2028









**Impressum :**

**Editeur**

Groupement de la Défense, février 2024

**Rédaction**

Communication Défense

**Premedia**

Centre des médias numériques de l'armée MNA

81.002 f 02.2024

**Photos**

© DDPS

**Internet**

Des informations au sujet du message sur l'armée 2024 sont disponibles sur le site :

<https://www.vtg.admin.ch/fr/actualite/themes/armeebotschaft-2024.html>